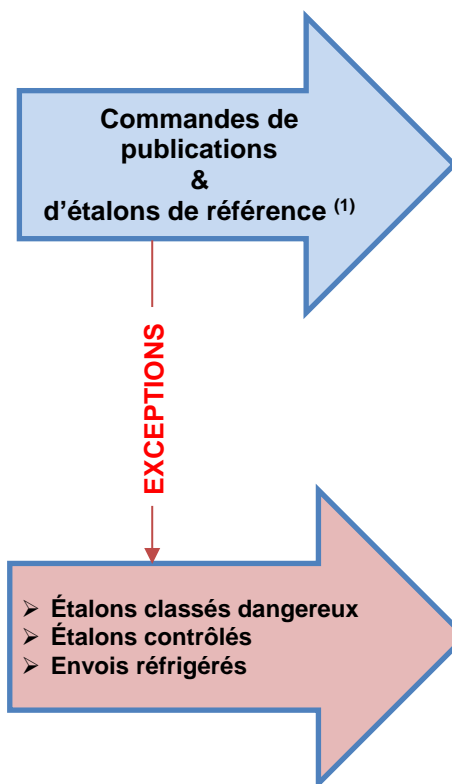


DATES LIMITES DE TRAITEMENT ET D'EXPÉDITION DES COMMANDES - DÉCEMBRE 2020



TRAITEMENT

Délai de réception des commandes pour une expédition en 2020 : **21 décembre, 10 h** (HEC) — **excepté pour les articles listés ci-dessous.**

Les commandes reçues après le 21 décembre seront expédiées en janvier. La date d'expédition estimée sera indiquée sur votre *avis préalable d'expédition*.

EXPÉDITIONS

Expéditions maintenues en continu, y compris les semaines 52 et 53 — **excepté pour les articles listés ci-dessous.**

Si, en raison de la fermeture de votre société, vous n'êtes pas en mesure de recevoir ou de dédouaner votre commande, il est important d'indiquer **clairement** vos dates de fermeture sur votre bon de commande.

ANNULATIONS

Nos services administratifs seront fermés du **23 décembre** au **4 janvier, 8 h** (HEC).

Aucune demande d'annulation de commande ni aucune demande d'expédition ne pourra être prise en compte durant cette période.

TRAITEMENT

Délai de réception des commandes pour une expédition en 2020⁽²⁾ : **4 décembre, 10 h** (HEC)

EXPÉDITIONS

Pas d'expédition les semaines 52 et 53.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

(1) Sous réserve que la commande soit complète et que nous ayons l'aval de notre comptabilité clients. Nous ne sommes toutefois pas en mesure de garantir une expédition en 2020 ni une date de livraison précise, nos transporteurs étant des contractants tiers.

(2) Sous condition de trouver un transporteur qui livre dans votre région.